



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

Accueils de loisirs



Automne 2023

Du lundi 23
au vendredi
27 octobre
2023



3-15 ans



Inscriptions en
ligne à partir du
22 septembre 2023



**RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE**

Liberté
Égalité
Fraternité



La CAF
participe au
financement de
ces accueils de
loisirs.

Horaires

9h->12h | 14h->17h

Accueil demi-pensionnaires :
de 12h à 14h

Accueil et départ échelonnés :
8h->9h | 17h->18h.

Dates et lieux

Du lundi 23 au
vendredi 27 octobre 2023

Sur les sites de Gueschart,
Le Crotoy et Ailly-le-Haut-Clocher

Inscriptions : du 22 septembre
au 1er octobre 2023.

Navettes et repas

Sur réservation à l'inscription
Possibilité de navettes de
ramassage, sans supplément
(les lignes et horaires
sont consultables sur
l'Espace citoyen)

Restauration
3,80€ le repas.

Activités

Chaque jour, des activités
variées adaptées à l'âge
des enfants sont proposées
sur place ou en extérieur.
Les programmes
sont affichés
par les directions.

Groupes

Les enfants sont répartis
dans des groupes selon
leur tranche d'âge :
Petits* -> 3 à 5 ans
Moyens-> 6 à 9 ans
Grands -> 10 à 15 ans
*accueil possible dès 2 ans
si l'enfant est scolarisé.

A prévoir dans le sac

Une gourde et des vêtements adaptés aux
conditions climatiques. Pour les petits : un
change et si besoin, le doudou pour la sieste.
Les goûters sont fournis (boissons comprises).

Nota : les vêtements doivent être identifiés
au nom de l'enfant.



Tarifs

Quotient familial	Résidents de la Communauté de communes		Extérieurs	
	Tarif de base semaine	Tarif après déduction CAF**	Tarif de base semaine	Tarif après déduction CAF**
≥ à 458 €	36 €	18,5 €	56 €	38,5 €
459 € à 724 €	40 €	22,5 €	60 €	42,5 €
725 € à 900 €*	44 €	26,5 €	64 €	46,5 €
≤ à 901 €	48 €	48 €	68 €	68 €
Repas/jour	3,80 €	3,80 €	3,80 €	3,80 €

* Quotient familial CAF de référence : octobre 2022

** Allocataires de la CAF de la Somme uniquement.

Païement

Les inscriptions se font à la semaine et sont validées une fois le paiement reçu. Les moyens de paiement acceptés sont :

- le paiement en ligne par carte bancaire sur l'Espace citoyen
- les chèques (à l'ordre du Trésor Public)
- les chèques ANCV et chèques CESU
- les espèces (règlement à effectuer auprès de la direction périscolaire de l'école de votre enfant ou au siège social à Rue sur rendez-vous)



Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes du vendredi 22 septembre à 9h au dimanche 1er octobre sur l'Espace citoyen. Rendez vous sur : www.ponthieu-marquenterre.fr

Les pièces obligatoires suivantes vous seront demandées :

- le dossier d'inscription périscolaire et extrascolaire 23/24, sauf s'il a déjà été fourni
- la copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile et extrascolaire couvrant l'enfant
- la copie du carnet de vaccination de l'enfant ou une attestation de vaccination par le médecin traitant.

Inscription en ligne sur l'espace citoyen



La démarche se fait en trois étapes.
Sur www.ponthieu-marquenterre.fr cliquez sur le bloc Espace citoyen sur la barre latérale droite.

Etape 1 : l'inscription

Connectez-vous ou créez votre espace et cliquez sur inscription administrative.

Etape 2 : jours de présence et des repas

Cliquez sur réserver annuler puis sur le nom de l'enfant pour définir les jours de présence et réserver les repas correspondants.

> Répétez autant de fois les étapes 1 et 2 que vous avez d'enfants à inscrire.

Etape 3 : le paiement à réception de la facture

La facture correspondant à l'ensemble de vos réservations est éditée après la fin de la période d'inscription (la mise en ligne de la facture vous sera notifiée par courriel). Celle-ci doit être réglée avant le début des accueils de loisirs.

Vous avez besoin d'aide pour effectuer cette démarche en ligne ?

Nous pouvons vous accompagner sur rendez-vous.

Pour cela, contactez le service enfance jeunesse.



Contact : Service Enfance Jeunesse



33 bis, route du Crotoy 80120 Rue



03.22.27.22.76



centresdeloisirs@ponthieu-marquenterre.fr



www.ponthieu-marquenterre.fr



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE